



Entretien voirie



La route départementale D8a qui traverse le village est entretenue **hors agglomération** par le Conseil Général de même que la piste cyclable qui traverse la commune. Ce dernier ne fait effectuer que 3 passages seulement par an : printemps, début été et automne.

Depuis l'achat d'une épareuse en 2009 nous complétons cet entretien entre les passages du Conseil Général et nous assurons également l'entretien de tous les nombreux autres chemins communaux.

Pour un maximum d'efficacité l'employé communal travaille selon un ordre bien établi :

- 1 . Quartier Bazert puis rue du Bazert
- 2 . Rue du Cascar
- 3 . Rue de la Mouline
- 4 . Chemin de la Passade
- 5 . Rue de la Cousteille
- 6 . Quartier du Pradiot
- 7 . Rue d' Espiennens
- 8 . Quartier d'Arrivet
- 9 . Chemin de Luc jusqu'à la Garonne
- 10 . Route de Gourdan et chemin de la Barraque
- 11 . Centre du Village et esplanade de la salle des fêtes

et plus irrégulièrement chemin de Lasserre et chemin de la Cassagne

Nous remercions tous les habitants qui font un effort pour veiller à la propreté des bas-côtés de la route près de leur portail d'entrée et qui entretiennent régulièrement leur haie privée en bordure de route.